

Conseil d'établissement 5 juin 2024
École Notre-Dame-des-Neiges
Des Petits Chanteurs du Mont-Royal

L'ordre du jour réunion adoptée par le président Borel Ahonon
Mot de bienvenue de madame Pronovost

Validation du quorum

Lecture et validation du procès-verbal de la rencontre du 1er mai 2024. Apport de certaines modifications soulignées dans les paragraphes 6.2 et 5.4 du PV du 1er mai par Mme Cecile Pierrard et Mme Isabelle Pronovost. Approuvé par Cécile Pierrard

Aucune question des observateurs.

Résolution pour le fond d'urgence de l'école 2024\2025 \ modification, la somme de 2500 dollars sera consacrée pour l'achat du matériel nécessaire, pour donner ou prêter aux élèves démunis. Approuvé par M. Ahonon

Budgets 2023-2024

Un surplus enregistré dans les deux écoles, suite à la grève de 22 jours. Un surplus qui sera versé en plus du budget prochain

prévu pour deux écoles NDDN et Les Petits Chanteurs pour l'exercice 2024\2025.

Approuvé à l'unanimité

Sorties éducatives:

Pas de modifications. Les sorties scolaires et les diverses activités pour tous les cycles scolaires sont maintenues.

Approuvé par Cynthia Fridman.

Budget pro forma 2024-2025

Explications de Mme Pronovost sur les différents Fonds, notamment du personnel. Moins de jours seront consacrés au soutien linguistique.

Pour l'année 2024-2025, il y aura de classes de préscolaires en moins, donc 2 au lieu de 4.

Par ailleurs, le nombre total d'élèves est identique à l'exercice 2023-2024.

6.6 Les inscriptions continueront jusqu'au 10 juillet 2024 et pourront reprendre en août 2024, au retour des vacances à la nouvelle adresse de l'école NDDN à Bedford.

Approuvé à l'unanimité.

Plan de lutte à l'intimidation et évaluation, présenté par M. Julien Sloan.

Mise en place de la plateforme EVIO après formation du personnel en novembre 2023.

18 situations enregistrées dans l'année scolaire pour des agressions verbales ou comportements et gestes inappropriés.

Le plan de lutte pour la prochaine rentrée maintiendra le même processus, mais la façon d'évaluer la cible changera.
Approuvé à l'unanimité.

Règles du service de garde

Mme Pronovost a signalé le départ de quelques personnes, notamment à la retraite et le recrutement de nouvelles employées. Avec la délocalisation, il y a une mouvance du personnel scolaire.

Rapport annuel 2023-2024

Présenté par Mme Pronovost, et approuvé à l'unanimité.

Projet éducatif

Assistance des élèves pour un meilleur résultat, notamment en lecture et en compréhension.

Le bilan de cette phase sera déposé en janvier prochain pour permettre de faire une évaluation des efforts consentis, a souligné Mme Pronovost.

Monsieur Sloan a souligné l'importance du tutorat observé à l'école, il s'agit du jumelage des enseignants, entre les nouvelles recrues et les anciens, pour apporter expérience et assistance entre personnels éducatifs

Postes en élection

Vu la fin du mandat de certains parents élus en 2023 et vu la délocalisation de l'école NDDN, certains parents ne vont pas se représenter pour être membres au Conseil d'établissement. Une élection aura lieu à la rentrée scolaire pour désigner les nouveaux membres.

Avant la fin de la séance, un mot de fin a été présenté par Mme Pronovost, directrice de l'école, du président du conseil m. Ahonon, et de la vice-présidente Mme Nejla Tidjane pour exprimer leur gratitude et enthousiasme quant à l'engagement de toutes les parties dans ce travail pour le bien-être des élèves.

Le mot du personnel, m. Mouloud Mellal a souligné pour sa part l'excellence du conseil d'établissement et l'engagement de tout et a appelé à la participation des parents membres à la fête de fin d'année le 17 juin 2024 pour marquer également le déménagement de l'établissement scolaire.

Mme Cécile Pierrard a pour sa part rappelé les activités musicales et artistiques des Petits Chanteurs et a invité le conseil d'établissement à prendre part aux événements.

La séance a été levée à 19h40